

Pour l'autorité **Conseillers municipaux en exercice : 29**



**Membres présents à la séance :** Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

**Votants : 28**

**Conseillers absents - excusés :** Elisabeth SERIN

**Procurations :** David CARABIN à Bertrand KLING,  
Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL TARNUS.

**Secrétaire de séance :** Philippe BERTRAND-DRIRA

**Date convocation :** 11 décembre 2015

**N° 2015-086**

**Objet :** Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Périmètre 2012

**Rubrique :** 7.5.2

**Rapporteur :** Philippe BERTRAND DRIRA

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a instauré une campagne de ravalement obligatoire sur la Rue de l'Orme, par délibération du 27 juin 2012.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de prime de ravalement de façades déposée par :

- ❖ SCI SPOPIM - M. SCHAL Pierre, pour un immeuble sis 44 rue de l'Orme,

En application du règlement d'octroi, la commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable réunie le 3 décembre 2015 propose au conseil municipal, au vu du dossier présenté, de fixer la prime comme suit :

- Prime de 970,00 euros (25 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 3 878,38 euros)

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **DECIDE** de verser la prime municipale d'aide à l'amélioration des façades et à l'embellissement des rues de la commune à la SCI SPOIM pour le montant sus indiqué.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2015 de la commune.

Le Maire,  
Bertrand KLING.

